

SAMIR AMIN

RAPPORT FINAL

**PROJET AIDE AU DEVELOPPEMENT
LE CAS DU NIGER**

1. Le rapport de l'équipe Niger qui nous a été soumis pour commentaires est excellent. Il répond parfaitement aux questions posées par le projet.

2. Je pars de ses conclusions, que je partage :

- Il y a une « conditionnalité » tantôt avouée, tantôt cachée, mais qui est toujours la même : l'inscription du « développement » (du Niger en l'occurrence) dans la stratégie de la mondialisation ouverte et libérale.

- Cette conditionnalité réduit à néant toute possibilité de « stratégie de développement ».

- La « lutte contre la pauvreté » sert de palliatif, substitut à l'absence de stratégie de développement.

- Cette lutte se réduit en fait à la mise en place de quelques moyens d'intervention en cas de désastre. Il s'agit plus donc d'humanitaire que de réduction (efficace, réelle, à échelle importante) de la pauvreté.

- Les « programmes » de lutte contre la pauvreté sont en fait des « projets » juxtaposés. Ils ne constituent pas une « stratégie ».

- Le développement des secteurs sociaux (éducation, santé) – privilégiés par l'aide – sont déconnectés des secteurs productifs, et de ce fait non viables. Ils entraînent la perpétuation de l'aide.

- L'objectif de l'aide est de se perpétuer.

- Le gouvernement cherche de « l'argent » à tout prix et n'est guère intéressé par plus.

3. Les « Institutions Internationales » (celles du monde développé : OCDE, UE, Banque Mondiale) sont engagées dans une production permanente et sans fin de nouvelles « grandes décisions », « grandes déclarations de stratégies » etc. Une interminable logorrhée de textes, produits de « grandes réunions » (déclarations du millénaire, de Monterrey, de Paris, d'Accra) qui ne disent rien de nouveau. « Plus ça change, plus c'est la même chose ».

La raison en est tout simplement que le dogme fondamental (la mondialisation libérale) n'est pas l'objet d'un questionnement quelconque. Les « échecs » sont donc attribués à l'avance aux failles dans la mise en œuvre de cette option libérale. On propose donc de « corriger » ces failles. On ne se pose jamais la question : et si le libéralisme était part du problème et non solution à celui-ci ?

Avec la grande crise en cours peut-on espérer que la dogmatique libérale sera remise en cause. Apparemment ce n'est pas le cas dans les instances internationales mentionnées.

4. Dans ces conditions les « nouveaux grands documents » (déclarations) engagent dans une inflation de « créations institutionnelles » nouvelles et supplémentaires, chargées « d'étudier » les questions de la mise en œuvre efficace de l'option libérale.

En conformité avec ce qu'on connaît des comportements de la « bureaucratie » : quand il y a un problème on crée un comité. On ne se préoccupe que peu des problèmes véritables que le Comité doit « étudier » pour « agir ». La bureaucratie est là pour appliquer ce qu'on lui demande de faire, non pour en faire la critique et proposer des alternatives.

Cette responsabilité n'est pas la sienne, mais celle des décideurs politiques.

Les alternatives proposées par les « comités » - quand il y en a – sont donc étroitement enfermées dans les limites de la politique générale (avouée ou pas) qu'on leur demande de mettre en œuvre.

5. Les « grands documents » changent peu les choses, dans la réalité. Les auteurs du rapport constatent que l'aide en question demeure une « shopping list » de projets. Les agences d'aide s'en tiennent en fait à cette pratique. Il arrive qu'un bloc de projets soient rassemblés dans ce qu'on baptise « programme ». Guère plus. Ces programmes ne constituent pas une « stratégie », quand bien même on l'appellerait ainsi.

6. La question de l'aide est séparée de celle de la « grande politique » qu'on feint d'ignorer. Typique pour le Niger : la question de l'uranium.

7. L'aide « perpétuelle » réduit l'Etat bénéficiaire au statut d'Etat client. Au Niger : 50 % du budget est financé par l'aide.

8. L'Etat client (le Niger en l'occurrence) accepte son sort et développe des « pratiques » dont l'objectif exclusif est d'obtenir « d'avantage d'aide » Rien de plus.

9. Il joue le jeu en faisant comme les donateurs, c'est-à-dire en s'engageant à son tour dans la création sans fin d'institutions nationales et locales, de « comités » etc. qui n'ont pas la responsabilité de critiquer sur le fond les politiques décidées, mais seulement d'en définir les moyens de la mise en œuvre.

10. La « société civile » appelée à participer à ces exercices est triée sur le volet. Les organisations qui « jouent le jeu », c'est-à-dire acceptent le « plan d'action » (les projets en fait) décidé par les donateurs (et entériné par le gouvernement-client), sont préférées aux autres, celles qui pensent en termes d'alternatives et de stratégies authentiques.

A la question posée par le projet – qu'ont fait les autorités du Niger pour mettre en œuvre la Déclaration de Paris – l'équipe de recherches, après enquête approfondie et examen scrupuleux et intelligent des faits, a répondu sans hésitation : « Rien ».

Pourrait-on attribuer cette attitude négative aux « limites des compétences » de ces autorités (pour utiliser un langage diplomatique), ou à leur simple inertie ? Pas du tout. Ces autorités ont parfaitement compris que la Déclaration ne changeait rien à rien, qu'elle ne se posait aucune question sur la validité du modèle de développement qu'elle appelait à soutenir par l'aide en question, qu'elle proclamait même son attachement renforcé et obstiné aux principes de la « mondialisation libérale » dans lequel le développement devait obligatoirement s'inscrire. Ces

autorités ont parfaitement compris que l'association de la « société civile » à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets s'inscrivant dans ce modèle de développement ne dépassait guère la recherche de complices disposés, pour une raison ou une autre, à jouer le jeu, c'est-à-dire à s'inscrire dans le cadre du modèle de développement imposé par la conditionnalité omniprésente de l'aide.

Les autorités du Niger ont donc parfaitement compris qu'il n'y avait pas lieu de changer quoique soit dans leurs habitudes. La Déclaration de Paris n'apportait rien de nouveau, et n'obligeait finalement qu'à assaisonner la présentation des mêmes projets qu'elle aurait soumis à la requête du soutien de l'aide d'un préambule rhétorique tartiné des termes requis : « projet destiné à réduire la pauvreté, à associer les bénéficiaires etc. ». Et de répondre à la demande par le remplissage de formulaires additionnels permettant la « mesure de l'efficacité » etc.

Mais les autorités du Niger ne sont pas seules à avoir adopté cette attitude. De leur côté les agences de développement des pays donateurs concernés n'ont, de la même manière, « rien changé » de leurs habitudes. L'enquête approfondie et l'analyse intelligente de l'équipe du Niger l'a établi.

Ces agences ne peuvent davantage être soupçonnées de « compétence limitée », d'incapacité à changer « leurs habitudes », encore moins de mauvaise volonté. Elles ont également compris que la Déclaration ne changeait rien.

Le chercheur ne peut pas, dans ces circonstances, ne pas se poser quelques questions, en premier lieu : quelles sont les raisons qui ont conduit les gouvernements des pays donateurs à prendre l'initiative de cette Déclaration ?

L'hypothèse la plus plausible est que cette initiative répond à un besoin politique interne aux pays donateurs. L'opinion générale (en Europe en l'occurrence) constate « l'échec de l'aide » en question. L'aide est destinée à réduire la pauvreté. Et celle-ci n'est pas en voie de réduction. Le succès de l'aide – si elle était parvenue à réduire la pauvreté – aurait dû conduire à sa réduction progressive. L'opinion constate le contraire : sa perpétuité et sa croissance garanties.

Les agences de développement se trouvaient alors dans l'obligation de partir de cette reconnaissance de l'échec par l'opinion, et de proposer des mesures correctives. Comme il n'était pas question de remettre en question ni la mondialisation libérale, ni les projets qui s'inscrivent dans sa logique, il fallait bien alors poser à leur place des fausses questions : l'échec ne serait-il pas dû à l'absence de coordination entre les donateurs ? A l'absence de participation de la « société civile » ? Peut-être même aux compétences locales limitées, appelant un apport supplémentaire « d'assistants techniques », par définition jugés plus compétents ?

En contrepoint deux séries majeures de questions vraies doivent alors être posées :

- (i) Quels sont les raisons et les objectifs véritables du modèle d'aide imposé au Niger ?
- (ii) Et si cette aide s'inscrit dans une vision du développement qui ne peut donner d'autres résultats que les résultats déplorables qu'elle a produits jusqu'ici :
 - Quel développement alternatif doit être proposé ?
 - Quelles formes d'aide pourraient soutenir ce développement alternatif ?

Une recherche sérieuse et soucieuse de faire un travail à la fois scientifique et utile ne peut pas évacuer ces questions. En parallèle à la critique de « l'aide » nous tenterons donc dans ce rapport final de donner des éléments de réponses aux questions posées ici.

La question préalable incontournable : l'aide, pour quel développement ?

1. On conviendra facilement que discuter de l'aide fournie à un pays quelconque, quel que soit le donateur, ne fait pas de sens sans prise en considération lucide de la vision et de la stratégie du développement adoptée par l'Etat bénéficiaire de l'aide en question.

Des termes comme « l'efficacité de l'aide », la « capacité d'absorption du pays » n'ont aucun sens hors de la référence à la question préalable incontournable : l'aide au service de quel développement ?

On conviendra aussi que les concepts du développement en cause sont multiples et divers. Il y a la conception mise en œuvre par le gouvernement du pays à un moment donné, celle des organisations à travers lesquelles sont reflétées les visions des différentes composantes sociales de la société, celle de tel donateur à tel moment, celle de telle ou telle école « théorique » de pensée etc.

2. On devrait convenir aussi facilement que chaque « pays » a une histoire, une culture politique, une géographie et une place dans le système mondial. Faire abstraction de ces réalités de départ, des stratégies des uns et des autres qui en découlent, c'est s'engager dans un exercice superficiel concernant « l'aide ».

3. Un regard sur l'histoire et la géographie du Niger oblige à rappeler quelques réalités (banales) :

(i) Que la colonisation française a poursuivi dans ses colonies d'Afrique des objectifs qui ont commandé des formes particulières de la « mise en valeur » (terme utilisé alors en lieu et place de « développement ») propres à chaque territoire.

Pour ce qui concerne le Niger ces objectifs ont été analysés, entre autre par l'auteur de ce rapport. Cette analyse plaçait l'accent sur les difficultés du type de « mise en valeur coloniale » conçue par Paris pour cette région de son Empire colonial. Leur rappel constituait un document de base utile pour la poursuite de l'analyse de l'aide octroyée au Niger. Ne serait-ce que parce que les difficultés en question sont toujours présentes, pour les mêmes raisons, d'autant que les politiques dites de « développement » qui ont été poursuivies depuis l'indépendance et jusqu'à ce jour n'ont pas radicalement rompu avec la tradition coloniale.

(ii) Que néanmoins le Niger, comme les autres pays africains, s'est engagé, après son indépendance, et dans le cadre de « l'ère de Bandoung », du Mouvement des Non Alignés et de la construction du groupe des 77 au sein des Nations Unies, dans une voie qui s'est voulu « nouvelle », tant par ses objectifs proprement économiques et sociaux, par ses options d'organisation politique, que par sa prise de position dans la géopolitique mondiale.

Préciser quels étaient ces objectifs, comment le Niger se situait dans l'arc en ciel de Bandoung, quelles ont été les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de cette « voie nouvelle » constitue également un préalable à la discussion de l'aide en question.

(iii) Qu'à partir de 1981 (réunion du G7 à Cancun) les puissances « occidentales » ont proclamé, par la voix du Président Reagan, soutenu par ses collègues européens, « qu'ils (les pouvoirs dans les pays du G7) connaissent mieux que les pays du Sud eux-mêmes ce qui leur convient de faire ». Le Consensus de Washington, les politiques de « réajustement structurel » ont traduit cette prise de position (retour à la colonisation ?) en politiques mises en œuvre effectivement depuis (et jusqu'à ce jour).

(iv) Qu'en dépit de la crise profonde qui sans doute devrait remettre en cause la vision globale de la « mondialisation libérale », celle-ci ne l'est pas en fait.

(v) Que le Niger se trouve être un producteur majeur d'une ressource minérale de première importance (l'uranium), « dangereuse » (par sa destination à utilité militaire) ; et que de surcroît la géographie a placé le Niger entre l'Algérie, la Libye et le Nigeria. De ce fait faire abstraction de cette donnée géostratégique majeure réduit tout propos tenu sur ce pays sur quelque sujet que ce soit (y compris celui de l'aide) à des phrases creuses. Le « réalisme » impose au contraire de prendre en considération cette dimension décisive du défi, comme le font sans doute tous les « décideurs » (les puissances et le gouvernement du Niger), qu'ils le disent ou qu'ils le cachent.

Le débat sur « le développement »

1. Le « développement » ne peut être réduit à sa dimension économique apparente majeure – la croissance du PIB et l'expansion des marchés (des exportations et des marchés internes) – même assortie et complétée par la prise en considération de ses dimensions « sociales » (degrés d'inégalité dans la répartition des revenus, accès aux services publics – éducation, santé).

Le « développement » est un processus global, qui implique la définition de ses objectifs politiques et de leurs articulations (démocratisation de la société et émancipation des individus, affirmation de la « Nation », puissance et autonomie de celle-ci dans le système mondial). Le choix et la définition de ces objectifs ne sont pas « évidents » au point qu'il n'y ait pas à en débattre. Ils sont au contraire au cœur des conflits opposants les uns et les autres dans leurs visions à long terme, dans leurs propositions de stratégies d'action, dans tous les domaines, aide incluse.

2. Sans entrer donc dans ces débats ici (mais sans les ignorer) on conviendra que la définition du « développement » retenue par le *South Centre* (un *think tank* majeur pour les pays du « Sud ») doit être rappelée. Le « développement », au-delà de bien des différences de conception qui séparent les uns des autres, y est défini en trois points :

- Le développement ne peut être défini que par le peuple concerné, il ne peut être conçu de « l'extérieur ». Cette position invalide dès le départ et par principe le « principe de Cancun » rappelé plus haut.

- Le développement est un processus historique long, non dissociable de la démocratisation de la société, celle-ci étant elle-même non réductible à une formule définitive quelconque (« respect des droits », « Etat de droit », « pluripartisme et élections », « bonne gouvernance », quelle que soit la validité des contenus éventuels donnés à ces propositions).

- Le développement est un processus historique de libération de la dépendance extérieure. Ce point est, pour ce qui nous concerne ici, décisif. Le développement implique la perspective de « la fin de l'aide ». Yash Tandon et le *South Centre* ont exprimé cette exigence dans un ouvrage intitulé ouvertement « *Ending Aid Dependence* » (Mettre un terme à la

dépendance de l'aide). On ne peut donc pas éliminer de la recherche sur le Niger la question : l'aide (octroyée hier) et les propositions faites aujourd'hui la concernant contribuent-elles ou non à libérer le Niger de cette dépendance ? Et si la réponse est négative (ce qui paraît évident) quels en sont les raisons ? Cette question est la véritable question, non celle de la « capacité d'absorption », qualifiée par le *South Centre* de « litanie de faux problèmes ».

3. Le débat ne peut être réduit à l'appréciation des résultats des stratégies de développement et des formes de l'aide qui leur ont été associées. Il doit impérativement proposer des alternatives positives, à la fois pour le développement et pour l'aide utile à ce développement.

Cette observation est d'autant plus importante que la constatation de « l'échec du développement au Niger » (le pays est en queue de liste selon les critères du développement de l'OCDE elle-même) n'est pas mise en cause par les uns et les autres, mais aussi que « l'aide a échoué », puisque le Niger voit sa dépendance à cet égard s'accroître et non se réduire avec le temps.

La recherche d'une alternative positive (« une autre aide est possible », « au service d'un autre développement également possible ») devrait être au cœur du débat.

Ce que nous nous proposons sera précisément d'esquisser les contours de cette alternative, dans l'espoir de leur développement ultérieur.

Nous partirons pour le faire de la critique des Déclarations de Paris (2005) et d'Accra (2008), des concepts « d'aide » qu'elles définissent et dans le corset desquels elles entendent restreindre le débat, des concepts exclusifs du développement qu'elles s'interdisent de discuter. En contrepoint on précisera ce que devrait et pourrait être une aide efficace et utile, dans la perspective d'un développement répondant aux critères formulés par le *South Centre*.

De la Déclaration de Paris (2005) à la Déclaration d'Accra (2008)

Le débat sur l'aide a été enfermé dans un corset serré, dont l'architecture a été définie dans la *Paris Declaration on Aid Effectiveness* (2005), elle-même rédigée au sein de l'OCDE, reprise pour être « endossée » (« imposée » ?) par les pays bénéficiaires de l'aide. Les puissances occidentales et les institutions internationales (Banque Mondiale et autres en l'occurrence) par l'*Accra Action Agenda* (2008), entendent donc mettre en œuvre les principes qu'ils ont eux-mêmes définis unilatéralement.

1. Dès le départ la procédure choisie pose problème pour ce qui est de sa légitimité.

Si, comme on le prétend, il y a dans l'aide deux « partenaires » - en principe égaux - le pays donateur et le pays bénéficiaire, l'architecture du système aurait dû être négociée entre ces deux ensembles d'Etats. Il n'en est rien. L'initiative est unilatérale ; c'est le CAD (Département de l'OCDE) qui a pris seul la responsabilité de la rédaction de la Déclaration de Paris.

Comme la Déclaration concernant les objectifs du Millénaire, rédigée par le State Department pour être lue par le Secrétaire Générale des Nations Unies à l'Assemblée de l'organisation, la Déclaration de Paris n'engage pas la communauté internationale. D'ailleurs les pays non « occidentaux » qui ne sont pas inscrits sur la liste des bénéficiaires potentiels de l'aide, en

particulier ceux qui sont eux-mêmes des « donateurs », ont, en toute légitimité, refusé de s'associer au « Club des donateurs » proposée par la Déclaration.

Pour engager véritablement la Communauté internationale il aurait fallu constituer au sein de l'ONU une commission chargée de cette responsabilité (« l'aide ») associant dès le départ et réellement sur pied d'égalité les uns et les autres.

La procédure adoptée s'inscrit dans une stratégie qui est celle des pays de la triade (Etats Unis-Canada-Australie, Europe, Japon) visant à déconsidérer l'ONU et à substituer à celle-ci le G7 et ses instruments s'auto qualifiant de « communauté internationale », ce qui est une imposture.

2. La définition retenue par le CAD de ce que doit être comptabilisé au titre de l'Aide internationale (ODA) et de ce qui ne le doit pas est elle-même fort discutable. On reviendra plus loin sur ce sujet.

3. Cette définition, parce qu'elle est le produit d'une stratégie politique, celle de la « mondialisation libérale » mise en place par les pouvoirs dominants dans le système mondial (la Triade), est d'emblée parfaitement ambiguë, contradictoire même.

Car d'une part elle proclame quelques beaux grands principes, en particulier le droit des pays assistés à « s'approprier » l'aide en question (défini en terme de ownership), et celui du « partenariat » (la définition ensemble, donateurs et bénéficiaires, de l'affectation de l'aide). Mais ensuite elle précise des modalités qui en annulent la portée.

- La conditionnalité générale, définie par l'alignement sur les principes de la mondialisation libérale, est omniprésente. Tantôt exprimée explicitement : favoriser la libéralisation, l'ouverture des marchés, devenir « attractif » pour les investissements privés étrangers. Tantôt indirectement : respecter les règles de l'OMC.

Un pays qui refuserait donc de s'inscrire dans cette stratégie définie unilatéralement par le « Nord » (la Triade) risque de perdre son droit d'éligibilité au bénéfice de l'aide.

Sur ce plan la Déclaration de Paris constitue un recul – et non une avancée – en comparaison des pratiques « des décennies du développement » (1960-1970) lorsque le principe du choix libre par les pays du Sud de leur système et de leurs politiques économiques et sociales était davantage admis.

- L'asymétrie dans les relations donateurs/assistés est à son tour renforcée par l'insistance sur « l'harmonisation des politiques des donateurs ». Ce joli terme faisant référence à l'harmonie est en réalité un appel à l'alignement sur le « Consensus de Washington », puis le « Consensus post Washington » (à peine différent), c'est-à-dire toujours sur les exigences de la mondialisation libérale.

Cette harmonisation (le Club des Donateurs, intégrant la Banque Mondiale, l'OECD, l'Union Européenne etc.) réduit la marge dont les pays du Sud bénéficiaient effectivement durant les décennies du développement. A l'époque quelques pays scandinaves, avaient courageusement décidé de ne pas faire comme les autres (les puissances majeures), de soutenir des programmes de développement autocentrés, de soutenir la constitution de centres de réflexion autonomes dans le Sud, autorisés à penser librement les alternatives etc.

En lieu et place de « partenariat » il faudrait dire « renforcement au contrôle exercé sur les pays assistés par la collectivité des Etats de la triade ». Le partenariat n'est pas en progression, mais en recul par rapport à ce qu'il avait été dans les faits à l'époque de Bandoung. S'il est bon de mettre en avant le terme de « partenariat », c'est précisément parce qu'on n'en veut pas. Comme le disait George Orwell la diplomatie préfère parler de paix quand elle prépare la guerre. C'est plus efficace.

4. Les Déclarations de Paris et d'Accra, pour compenser sans doute la contradiction entre les principes proclamés et les stratégies mises en œuvre, se délectent dans ce que le *South Centre* qualifie à juste titre de « litanie des faux problèmes » dont :

(i) La « capacité d'absorption »

Le « volume » global de l'aide ne dépend pas de cette capacité, impossible à définir au demeurant. Il dépend des objectifs politiques de la Triade. Lorsque le budget d'un pays (comme le Niger entre autre) dépend à 50 % de l'aide extérieure, ce pays n'a plus les moyens de « négocier » sa participation au système globalisé.

Il n'est plus réellement indépendant. Il est analogue aux semi-colonies du XIXe siècle, soumis aux traités inégaux. Ce volume d'aide extravagant est utile, nécessaire peut être.

(ii) Faut-il augmenter ou réduire le volume global de l'aide ?

L'interminable débat sur le 1 %, devenu 0,7 %, définit les termes de cette fausse question.

Le volume de l'aide « utile » pour un pays est celui qui, associé à des stratégies adéquates, permet d'être graduellement réduit, jusqu'au moment où l'assisté cesse de l'être, n'a plus « besoin d'aide ». Les termes du faux débat permettent d'éluder la vraie question pour en transférer la poursuite sur les terrains douteux – et sans efficacité – de la moralité et de la charité.

(iii) La « performance de l'aide »

Le critère principal de la performance de l'aide ne peut être que l'appréciation de ses résultats. L'aide en question a-t-elle favorisé la croissance, l'emploi, l'amélioration des revenus, le renforcement de l'autonomie du système productif national vis-à-vis des pressions de l'extérieur ? L'aide octroyée a-t-elle préparé sa disparition ?

En lieu et place de ce critère les Déclarations de Paris et d'Accra lui substitue une jungle (illisible) de 12 matrices de performance et d'un « rating system » inspiré de celui qu'on connaît pour ce qui concerne la solvabilité des banques. Il n'y a guère de doute que la procédure peut être attrayante pour les bureaucrates qui probablement en vivent, guère utile pour les autres.

Cela étant le bon sens élémentaire impose qu'on ne se contente pas d'un jugement global sur l'efficacité de l'aide reçue (croissance, justice sociale, autonomie nationale) mais qu'on regarde aussi projet par projet les résultats qu'elle a donnés. Qu'on sache comment fonctionne un aménagement irrigué donné, une école, une adduction d'eau, une coopérative etc. Ici, projet par projet, un bon « expert » peut sans doute faire œuvre utile et conclure. Il utilisera

pour ce faire son savoir et son expérience. Le délire bureaucratique de formulaires ne lui sera d'aucun secours.

5. Il est presque amusant de relever que l'exercice de ces Déclarations, fondés sur la croyance quasi religieuse en la solidité parfaite du système de la mondialisation libérale, est venu au moment même où celui-ci a commencé à prendre l'eau !

6. Les Déclarations en question ont renforcé les moyens du contrôle politique de la Triade (les donateurs considérés, partenaires du système) par l'adjonction à la conditionnalité économique générale (se soumettre aux exigences de la mondialisation libérale ... aujourd'hui en désarroi !) d'une conditionnalité politique : le respect des droits humains, la démocratie électorale et pluripartiste, la bonne gouvernance.

La démocratisation des sociétés est un processus long, difficile, produit par les luttes sociales et politiques dans les pays concernés. On ne peut lui substituer en aucune manière le sermon prononcé par des hérauts des bonnes causes – nationaux, a fortiori étrangers – et encore moins les pressions « diplomatiques ». D'ailleurs dans ce domaine la réalité – c'est-à-dire le « deux poids/deux mesures » - crève les yeux.

7. Les Déclarations en question tentent d'atténuer la gravité des conséquences des stratégies dans le cadre desquelles elles placent leur action (l'ajustement structurel, la libéralisation mondialisée) par un discours nouveau, celui de la « pauvreté » et des plans de « réduction » de celles-ci, auxquels l'aide devrait donner la priorité.

Dans les pages qui suivent nous examinerons de plus près la nature de ces discours évoqués dans ce paragraphe et le précédent.

La pauvreté, la société civile, la bonne gouvernance : la rhétorique pauvre du discours dominant de « l'aide »

Ce discours dominant donne à l'aide l'objectif de « réduire (peut être éradiquer dans ses formes qui se pensent radicales) la pauvreté », en s'appuyant sur la « société civile », pour substituer une « bonne gouvernance » à une autre, jugée « mauvaise ».

Le terme même de « pauvreté » relève d'un langage vieux comme le monde, celui de la charité (d'origine religieuse ou autre). Cette langue appartient au passé, non au présent, a fortiori à l'avenir. Il est antérieur à la constitution du langage développé par la pensée sociale moderne, qui cherche à être scientifique, c'est-à-dire à découvrir les mécanismes qui engendrent un phénomène observable et observé.

La masse gigantesque de la littérature sur la pauvreté porte son attention exclusive – ou presque – sur le « repérage » du phénomène et sa quantification (les critères de sa mesure, un ou deux dollars par jour, le volume des « pauvres » ainsi répertoriés). Elle ne pose pas les questions en amont : quels sont les mécanismes qui engendrent la pauvreté en question ? Ont-ils quelques rapports avec les règles fondamentales (comme la compétition) qui constituent la base de nos systèmes ? En particulier, pour ce qui concerne les pays du Sud assistés, les stratégies et politiques de développement conçues pour eux.

Le discours sur la pauvreté rejoint alors celui du passé lointain, des temps où l'on considérait richesse et pauvreté comme des données « de la nature », où la question de transformer celle-

ci (c'est-à-dire la société) n'était pas posée. Le ralliement de la Banque Mondiale, de l'OCDE, du CAD, et des Agences de coopération Internationale à cette langue constitue, non un progrès de la pensée, mais une illustration de sa misère, de sa démission.

Le concept de « société civile », même pris au sérieux (sans parler donc de son usage à tort et à travers), s'érige-t-il à la hauteur de ce qu'un concept doit être pour tenter sa chance et mériter d'entrer dans le débat sérieux à vocation scientifique ?

Telle qu'elle nous est proposée, la « société civile » en question est associée à une idéologie du consensus. Double consensus : (i) Qu'il n'y a pas d'alternative à « l'économie de marché » (expression elle-même vulgaire pour servir de substitut à l'analyse du « capitalisme réellement existant », d'hier et d'aujourd'hui) ; (ii) qu'il n'y a pas d'alternative à la démocratie représentative fondée sur le multipartisme électoral (conçue comme « la démocratie »), pour servir de substitut à la conception d'une démocratisation de la société, étant elle-même un processus sans fin.

La société civile est alors l'ensemble des assemblées de voisinage, de « communautés » (le concept est indissociable de l'adhésion à l'idéologie « communautariste »), « d'intérêts » locaux (l'école, l'hôpital, les espaces verts), eux-mêmes donc indissociables de pans d'idéologies émietées, séparées les unes des autres (le « genre » compris dans ce sens étiqué, le respect de la nature, également institué en objectif séparable des autres). Même si la défense des revendications des assemblées en question qui constituent alors la prétendue « société civile » est parfaitement légitime (et elle l'est), l'absence – voulue ou non – de leur intégration dans une vision sociale d'ensemble implique l'adhésion au dogme du consensus. Autrement dit, dans la mesure où ces revendications aboutissent, on constatera que « plus ça change, plus c'est la même chose » !

Cette idéologie, qui nous vient d'Outre Atlantique, n'est pas celle des cultures politiques façonnées par l'histoire de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique latine. Par delà leurs différences, modestes ou considérables selon les cas, ces cultures politiques sont celles du conflit reconnu des intérêts sociaux, donnant du sens aux conflits politiques, attribuant à la démocratie créatrice le droit et le pouvoir d'imaginer des alternatives et non exclusivement des « alternances » dans l'exercice du pouvoir (changer les noms pour faire la même chose).

Le concept de société civile correspondant aux cultures politiques du conflit (attention, le terme n'est pas nécessairement affublé du qualificatif de « violent ») restitue toute leur place aux organisations de lutte : des travailleurs (syndicats), des paysans, des femmes, des citoyens. Il intègre et n'exclut donc pas les partis politiques du mouvement, réformateurs ou dits « révolutionnaires ».

A leur place le discours à la mode donne la prééminence aux « ONG ». Cette option est indissociable d'un autre pan de l'idéologie dominante, qui voit dans « l'Etat » l'adversaire par nature de la liberté. Dans les conditions de notre monde réel cette idéologie revient à légitimer « la jungle des affaires », comme la crise financière en cours l'illustre. Dans les conditions du tiers monde réel les ONG favorisées sont souvent, comme les discours ironiques (et justes) à leur propos le rappellent, des GONG (ONG du gouvernement), ou des MONG (ONG opérant comme des mafias), ou des TONG (ONG de transmission des politiques des donateurs) etc.

La « gouvernance » a été inventée comme substitut au « pouvoir ». L'opposition entre ses deux qualificatifs – bonne ou mauvaise gouvernance – rappelle le manichéisme et le

moralisme, substitué à l'analyse de la réalité, aussi scientifique que possible. Encore une fois cette mode nous vient de la société d'outre Atlantique, où le sermon a souvent dominé le discours politique.

La « bonne gouvernance » implique que le « décideur » soit « juste », « objectif » (retienne la « meilleure solution »), « neutre » (acceptant la présentation symétrique des arguments), et par-dessus tout « honnête » (y compris bien entendu au sens le plus platement financier du terme). A lire la littérature produite par la Banque Mondiale sur le sujet, on se découvre relire les doléances présentées – en général par des hommes (peu de femmes !) de religion et/ou de droit – dans les temps anciens de l'Orient au « despote juste » (pas même éclairé !).

Le sermon est complété par une litanie interminable de procédures para-techniques destinées, selon leurs auteurs (l'USAID en particulier, imitée par beaucoup d'autres), à « garantir » la mise en œuvre de la bonne gouvernance en question.

L'idéologie visible sous jacente s'emploie tout simplement à évacuer la question véritable : quels intérêts sociaux le pouvoir en place, quelque'il soit, représente et défend ? Comment faire avancer la transformation du pouvoir pour qu'il devienne progressivement l'instrument des majorités, en particulier des victimes du système tel qu'il est ? Etant entendu que la recette électorale pluripartiste a prouvé ses limites de ce point de vue.

Aide, géo-économie, géopolitique et géostratégie

Les politiques d'aide, le choix des bénéficiaires, des formes d'intervention, leurs objectifs immédiats apparents sont indissociables des objectifs géopolitiques.

- Il est utile de partir de considérations géoéconomiques. Les différentes régions de la Planète ne remplissent pas des fonctions identiques dans le système libéral mondialisé. Il n'est donc pas suffisant de mentionner ce qui constitue leur dénominateur commun (libéralisation des échanges, ouverture au flux financiers, privatisations)

L'Afrique sub-saharienne est parfaitement intégrée dans ce système global, et en aucune manière « marginalisée » comme on le dit hélas, sans réfléchir, trop souvent. Je renvoie ici à mon papier (sur le sujet voir liste des références) : le commerce extérieur de la région représente 45 % de son PIB, contre 30 % pour l'Asie et l'Amérique latine, 15 % pour chacune des trois régions constitutives de la triade. L'Afrique est donc quantitativement « plus » et non « moins » intégrée, mais elle l'est différemment.

La géo-économie de la région repose sur deux ensembles de productions déterminantes dans le façonnement de ses structures et la définition de sa place dans le système global :

- (i) Des productions agricoles d'exportation « tropicales » : café, cacao, cotons, arachides, fruits, huile de palme etc.
- (ii) Les hydrocarbures et des productions minières : cuivre, uranium, or, métaux rares, diamant etc.

Les premiers sont les moyens de « survie », au-delà de la production vivrière destinée à l'auto-consommation des paysans, qui financent la greffe de l'Etat sur l'économie locale et, à partir des dépenses publiques, la reproduction des « classes moyennes ». Le terme de « Républiques bananières » répond, au-delà du sens méprisant qu'il véhicule, à la réalité de la

de la place que les puissances dominantes donnent à la géo-économie de la région. Ces productions intéressent plus les classes dirigeantes locales que les économies dominantes.

Par contre, ce qui intéresse au plus haut point ces dernières ce sont les produits des ressources naturelles du continent. Aujourd'hui les hydrocarbures et les minerais rares. Demain les réserves pour le développement des agro-carburants, le soleil (lorsque le transport à longue distance de l'électricité solaire le permettra, dans quelques décennies), l'eau (lorsque son « exportation » directe ou indirecte le permettra).

La course aux territoires ruraux destinés à être convertis à l'expansion des agro-carburants est engagée en Amérique latine. L'Afrique offre, sur ce plan, de gigantesques possibilités. Madagascar a amorcé le mouvement et déjà concédé des superficies importantes de l'Ouest du pays. La mise en œuvre du code rural congolais (2008), inspiré par la coopération belge et la FAO permettra sans doute à l'agri-business de s'emparer à grande échelle de sols agraires pour les « mettre en valeur », comme le Code Minier avait permis naguère le pillage des ressources minérales de la colonie. Les paysans, inutiles, en feront les frais ; la misère aggravée qui les attend intéressera peut être l'aide humanitaire de demain et des programmes « d'aide » pour la réduction de la pauvreté ! J'avais eu connaissance, dans les années 1970, d'un vieux rêve colonial pour le Sahel : en expulser la population (les Sahéliens inutiles) au bénéfice de ranchs (à la texane) d'élevage extensif pour l'exportation.

La nouvelle phase de l'histoire qui s'ouvre est caractérisée par l'aiguïsement des conflits pour l'accès aux ressources naturelles de la planète. La triade entend se réserver l'accès exclusif à cette Afrique « utile » (celle des réserves de ressources naturelles), et en interdire l'accès aux « pays émergents » dont les besoins sur ce plan sont déjà considérables et le seront de plus en plus. La garantie de cet accès exclusif passe par le contrôle politique et la réduction des Etats africains au statut d' »Etats clients «.

- La géo-économie commande donc la géopolitique du continent, et, au-delà sa géostratégie. Le joli terme de « sécurité extérieure » vient ici pour cacher l'objectif réel, celui de maintenir les Etats africains dans le giron de la triade.

L'aide extérieure remplit ici des fonctions importantes dans le maintien des Etats dans leur statut d'Etats clients.

D'une certaine manière donc il n'est pas abusif de considérer que l'objectif de l'aide est de « corrompre » les classes dirigeantes. Au-delà des fonctions financières (bien connues hélas, et pour lesquelles ont fait semblant de croire que les donateurs n'y sont pour rien !), l'aide devenue « indispensable » (puisqu'elle devient la source majeure de financement des budgets) remplit cette fonction politique. Il est alors important que cette aide ne soit pas réservée exclusivement et intégralement aux classes aux postes de commande, au « gouvernement ». Il faut aussi qu'elle intéresse également les « oppositions » capables de leur succéder. Le rôle de la société dite civile et de certaines ONG trouve sa place ici.

L'aide en question, pour être réellement politiquement efficace, doit également contribuer à maintenir l'insertion des paysans dans ce système global, cette insertion alimentant l'autre source des revenus de l'Etat. L'aide doit donc également s'intéresser au progrès de la «modernisation » des cultures d'exportation.

Comme elle doit également faciliter l'accès aux « biens communs » (éducation, santé, logement) des classes moyennes et de fractions (urbaines principalement) des classes populaires. Le fonctionnement politique de l'Etat client en dépend dans une bonne mesure.

Cela étant il restera toujours un résidu de projets qui échappent à ces critères d'efficacité politique globale, exprimés ici avec lucidité (que d'autres qualifieront de « cynisme »), comme il se doit. L'aide que les pays scandinaves (la Suède en particulier) apportait, à l'époque de Bandoung, à la pensée et à l'action critiques radicales témoigne de la réalité positive de cette forme d'aide.

A l'époque de Bandoung et des décennies du développement, l'Asie et l'Afrique dans leur ensemble, amorçaient des contre-géopolitiques, définies par les pays du Sud, destinées à faire reculer les géopolitiques de la triade. Les conditions de l'époque – bipolarité militaire, période d'essor global et de demande croissante facilitant les exportations du Sud – favorisaient cette contre offensive, contraignant la triade à faire des concessions mineures ou majeures selon les cas. En particulier la bipolarité militaire interdisait aux Etats Unis et à leurs associés de la triade de renforcer la puissance de leur géopolitique par une géostratégie fondée sur la menace d'intervention militaire permanente.

La page de cette époque étant tournée, la géopolitique de la triade, au service de sa géo-économie, se trouve renforcée par l'arme de son déploiement géostratégique. On comprend alors pourquoi l'ONU devait être, dans cette perspective, marginalisée et que lui soit substituée, avec cynisme, l'OTAN ! bras armé de la géopolitique de la triade. On comprend alors pourquoi le discours sur « la sécurité extérieure » des pays de la triade a pu prendre l'essor qu'on connaît. Le discours sur la « guerre au terrorisme et aux Etats voyous », destiné à légitimer la géostratégie de la triade prend alors l'ampleur qu'on lui connaît.

- Les développements qui précèdent ne sortent pas du cadre de la réflexion nécessaire concernant l'aide.

Le cas du Niger illustre à la perfection l'articulation ressources minérales stratégiques (l'uranium) / aide « indispensable » / maintien du pays dans le statut d'Etat client.

Dans un excellent article publié par le *Monde Diplomatique* (juin 2008), l'auteur a établi avec force cette liaison. Le Niger est, pour les puissances de la triade, d'abord et avant tout un « pays de l'uranium ». Maintenir l'Etat nigérien dans le statut d'Etat-client est l'objectif réel de la géopolitique des puissances de la triade. Trois questions sont alors ici à considérer de près : celle de la rente minière (substitut possible à l'aide), celle des concessions minières, celle de la rébellion touareg.

Il pourrait paraître curieux que le Niger soit toujours dépendant à l'extrême de l'aide. Une augmentation de la rente minière est-elle « impossible », parce que le « marché » ne l'autoriserait pas ? Ce discours ne résiste pas à l'examen des conditions nouvelles dont la « crise énergétique » révèle la réalité. L'énergie nucléaire est appelée à connaître une croissance soutenue, se substituant aux hydrocarbures. La rente n'est pas déterminée par le marché, au contraire c'est elle qui détermine les conditions du marché. Souvenons-nous de l'histoire des hydrocarbures : le relèvement de leurs prix est survenu en conséquence de la décision (« unilatérale ») des pays producteurs d'augmenter leur ponction au titre de la rente. La « nationalisation » de la propriété est venue ensuite. Un enchaînement analogue ne serait-il pas « possible » concernant l'uranium ? D'autant que le Niger n'est pas un « producteur

marginal » dans ce domaine. Les diplomates de la triade le savent, le disent (à mots couverts, évitant la publicité), et le craignent (la situation géographique du Niger en constitue un motif supplémentaire).

C'est pourquoi l'arme de la « rébellion touareg » est mobilisée ici, avec cynisme (comme en témoigne l'article cité). En fragilisant par ce moyen le pouvoir de Niamey on facilite sa soumission.

Le conflit autour des concessions, jadis monopole exclusif de la France, révèle la réalité de la menace (par l'entrée en lice de la Chine). Il s'est soldé, pour le moment, par le triomphe d'AREVA et de ses associés. Croit-on que dans les « négociations » diplomatiques qui ont préparé ce triomphe, les armes de l'aide et de la rébellion touareg puissent avoir été « oubliées » par les uns et les autres ?

Les contours d'une aide alternative

1. Une rupture « brutale » de l'aide en cours – même comme elle est, hélas ! – n'est pas souhaitable. Au demeurant il s'agirait ici d'une déclaration de guerre, visant à déstabiliser le pouvoir en place et peut être même, au-delà, à la destruction de l'Etat. C'est d'ailleurs dans cette perspective que cette stratégie de « sanctions » a été – et est – mise en œuvre (les blocus de Cuba et du Zimbabwe en sont de tristes exemples).

Le choix n'est pas entre l'aide telle qu'elle est (fût-ce avec des aménagements visant à en améliorer la mise en œuvre) ou pas d'aide. La bataille doit être menée pour une transformation radicale de la conception des fonctions de l'aide comme le *South Centre* en développe les arguments. C'est une bataille intellectuelle majeure, qui ne doit pas connaître de « ligne rouge » à ne pas franchir.

Cette bataille s'inscrit dans toutes celles qui se proposent la construction d'un « autre monde » (meilleur), d'une « autre mondialisation », d'un système mondial authentiquement polycentrique, respectueux du choix libre (et différent) des Etats, Nations et peuples de la Planète. Laissons à la Banque mondiale et aux technocrates arrogants « du Nord » le monopole de la production des recettes valables pour tous, à imposer.

2. Les arguments moraux en faveur d'une dette du Nord à l'égard du Sud, donnant toute sa légitimité au principe de « l'aide » (devenant alors « solidarité ») ne sont pas sans valeur.

Les puissances ex-coloniales (mais aussi les autres pays de la triade qui ont été bénéficiaires des systèmes de la mondialisation du passé) ont une dette à l'égard des peuples dont ils ont surexploité la force de travail, pillé les ressources naturelles. Revenir sur les destructions des civilisations africaines que la traite négrière a entraîné, non seulement est utile à rappeler, mais demeure indispensable pour comprendre les problèmes de l'Afrique contemporaine.

Il reste que je ne suis pas convaincu que l'argument moral (dont je ne propose pas d'abandonner le discours) soit capable de « convaincre » les « opinions », et de modifier les comportements politiques.

Plus convaincants – parce qu'ils peuvent mobiliser à leur service des moyens politiques – sont les arguments concernant l'organisation de la solidarité des peuples face aux défis de l'avenir. En particulier les conséquences des changements climatiques. Le projet de convention sur le

changement climatique (UN Framework Convention on climate change, UNFCCC) constitue une base de départ acceptable pour imaginer des financements par les pays opulents (responsables au premier degré de la détérioration de l'environnement mondial) de programmes au bénéfice de tous les peuples de la Planète, et en particulier des plus vulnérables. Mais précisément parce que cette initiative a été amorcée au sein de l'ONU, les diplomaties occidentales s'emploient – pour le moins qu'on puisse dire – à en entraver (pour ne pas dire saboter) le développement.

3. L'élaboration d'une vision globale de l'aide ne peut être déléguée à l'OECD, à la Banque Mondiale, ou à l'Union Européenne. La Déclaration de Paris est illégitime et, dans la situation nouvelle de crise, devrait être considérée comme obsolète.

Cette responsabilité revient à l'ONU et à elle seule. Que cette organisation soit, par nature, limitée par le monopole des Etats, censés représenter les peuples, soit. Mais il en est tout autant des organisations de la triade mentionnées plus haut. Que l'on se propose de renforcer une présence plus « directe » des peuples aux côtés des Etats, soit. Discuter des formes possibles de celle-ci mérite attention. Mais cette présence doit être conçue pour renforcer l'ONU. On ne peut lui substituer des formules de participation d'ONG (triées sur le volet) à des conférences conçues et gérées par le Nord (et manipulées forcément par les diplomaties du Nord).

Je donnerai donc de l'importance au soutien de l'initiative prise par l'ECOSOC en 2005 pour la création du *Development Cooperation Forum* (DCF). Cette initiative amorce, sur cette question, la construction de partenariats authentiques dans la perspective de celle d'un monde polycentrique. L'initiative est, comme on pouvait l'imaginer, fort mal reçue par les diplomaties de la Triade.

Mais il faut aller plus loin et oser franchir une « ligne rouge ». Non pas « réformer » la Banque Mondiale, l'OMC, le FMI. Non pas se limiter à dénoncer les conséquences dramatiques de leurs politiques d'hier et d'aujourd'hui. Mais proposer des institutions alternatives, en définir positivement les tâches et en dessiner les contours institutionnels.

4. Le débat sur l'aide alternative (solidaire) doit d'emblée éliminer certains chapitres retenus par le CAD au titre d'ODA qui, en réalité, ne sont pas de la nature d'une « aide » du Nord au Sud (mais plutôt le contraire !).

(i) En tête de cette liste les « prêts concessionnels », accordés à des taux prétendus inférieurs à ceux « du marché ». Il s'agit là de moyens de politiques commerciales mis en œuvre par les Etats de la triade, agressifs (un peu comme l'est le dumping) dont les bénéficiaires principaux sont en définitive les exportateurs du Nord.

(ii) Les « réductions de la dette » décidées à titre presque charitable (visible dans le jargon diplomatique qui en entoure la décision) ne méritent pas d'avantage de figurer au titre de « l'aide ».

En lieu et place la réponse légitime (et pas seulement au plan moral) à la question devrait conduire à un audit de l'ensemble des dettes en question (privées et publiques, côté créancier et côté débiteur). Les dettes reconnues comme immorales (entre autre par leur association à des opérations de corruption de part et d'autre), illégitimes (soutiens politiques mal déguisés, comme au régime de l'apartheid sud africain), usuraires (pas leurs taux, décidés

« unilatéralement » par les prétendus « marchés », par le remboursement intégral de leur capital et bien au-delà) devraient être annulées, et les victimes (les pays débiteurs) dédommagés en conséquence pour le « trop payé ». Une commission (de l'ONU) devrait être créée pour élaborer un droit international digne de ce nom, qui, dans ce domaine, est à peine amorcé.

Bien entendu les diplomates de la triade ne veulent entendre aucune proposition allant dans ce sens.

(iii) De surcroît le CAD inclut dans ses définitions de « l'aide » le produit des débordements de l'imaginaire bureaucratique, comme, à titre d'exemples :

- Les « coûts administratifs de l'aide » : pourquoi ne pas inscrire les dépenses des ministères de la coopération du Nord dans des budgets du Sud ?

Comptabiliser au titre de l'aide les « campagnes » destinées à « sensibiliser » les opinions européennes aux questions du tiers monde est presque amusant. Mais il révèle la pensée politique profonde de ceux qui y ont songé (et l'ont inscrit à l'ordre du jour du CAD et de l'OCDE !) : une pensée nationaliste étroite, égoïste (celle du libéralisme), qui imagine leur peuple, à leur image, incapable d'humanisme internationaliste.

- Les « coûts supportés par les sociétés du Nord au titre des dépenses dont les étudiants du Sud sont bénéficiaires chez eux ». Que les bourses octroyées à ces étudiants soient retenues au titre de l'aide, soit à la rigueur. Faire porter les coûts réels de cette éducation aux sociétés du Sud n'a de sens que si l'on fait, symétriquement, supporter ces coûts aux étudiants du Nord. La proposition comme on le voit, trahit un ralliement à la thèse néolibérale qui refuse à l'éducation le titre de droit, pour en faire une marchandise.

- Les coûts de « l'assistance technique ». On ne peut pas toujours se dispenser « d'assistants techniques ». Mais le principe qui devrait en commander le recours devrait être, comme pour l'aide en général, celui de sa disparition progressive programmée dans la perspective d'un authentique « transfert de technologie » (et donc transfert de compétence).

Le secteur « privé » motive son refus absolu de cette perspective par les exigences de la « compétition », lesquelles impliquent la « protection » des « secrets » économiques. L'OMC, par la surprotection qu'elle défend des « droits de la propriété industrielle et intellectuelle », soutient ce point de vue et l'impose aux législations des pays victimes. L'assistance technique « publique » devient « insistance technique » (onéreuse de surcroît) lorsqu'elle s'inscrit dans la géopolitique du maintien des Etats dans leur statut d'Etats-clients.

5. L'option pour une aide alternative est indissociable de la formulation d'un développement alternatif.

Celle-ci ne peut être l'objet de notre propos ici. Néanmoins le rappel de quelques grands principes concernant ce développement est utile – nécessaire – pour donner aux propositions concernant l'aide alternative qui suivront leur sens.

Ces grands principes sont au moins les suivants :

(1) Il n'y a pas d'alternative à la souveraineté alimentaire

A l'échelle planétaire la consommation alimentaire est assurée à concurrence de 85 % par des productions locales. Néanmoins à ces productions correspondent des niveaux de satisfaction des besoins alimentaires fort différents : excellents pour l'Amérique du Nord et l'Europe Occidentale et Centrale, acceptables pour la Chine, médiocres pour le reste de l'Asie et l'Amérique latine, désastreux pour l'Afrique. On observera également la forte corrélation qui associe cette qualité aux niveaux d'industrialisation des régions concernées : les pays et régions les plus avancées dans l'industrie sont également ceux qui parviennent le mieux à nourrir correctement leur population par leur propre production agricole, voire à dégager des surplus importants pour l'exportation.

Les Etats Unis et l'Europe ont parfaitement saisi l'importance de la souveraineté alimentaire et l'ont mise en œuvre, avec succès, par des politiques économiques systématiques. Mais, apparemment, ce qui est bon pour eux ne le serait pas pour les autres ! La Banque Mondiale, l'OCDE et l'Union Européenne cherchent à imposer une alternative qualifiée de « sécurité alimentaire ». Les Pays du tiers monde n'auraient pas besoin, selon eux, de souveraineté alimentaire et devraient s'appuyer sur le commerce international pour couvrir le déficit – fut-il grandissant – de leurs besoins alimentaires. Cela peut paraître facile pour ceux de ces pays qui sont des exportateurs importants de ressources naturelles (pétrole, uranium ou autres). Pour les autres le « conseil » des puissances occidentales et de spécialiser leur agriculture, autant que possible, dans la production pour les produits agricoles pour l'exportation (coton, boissons et huiles tropicales, demain agro-carburants). Que cette spécialisation, pratiquée en fait depuis la colonisation, n'ait pas permis d'améliorer les rations alimentaires misérables des peuples concernés (paysans en premier lieu), n'est pris en compte par les défenseurs obstinés de la « sécurité alimentaire » (pour les autres qu'eux-mêmes). Pas plus que n'est prise en compte la corrélation signalée plus haut.

On conseille donc aux paysans qui ne sont pas encore entrés dans l'ère industrielle (comme ceux d'Afrique) de se garder de s'engager dans un projet d'industrialisation. « à marche forcée » !!! Ce sont là les termes mêmes utilisés par Sylvie Brunel, qui va jusqu'à attribuer l'échec du développement agricole en Afrique à cette option « démentielle » de leurs gouvernements ! Que ce soient précisément les pays qui ont fait cette option (la Corée, Taïwan, la Chine) qui soient devenus à la fois les « pays émergents » et parviennent à nourrir mieux (ou moins mal) leur population, et que ce soient précisément ceux qui ne l'ont pas fait (l'Afrique) qui plongent dans la mal nutrition et la famine chroniques, ne paraît pas gêner la défense du principe dit de la « sécurité alimentaire » (qui serait qualifié plus correctement de « non sécurité alimentaire »). Il y a sans doute, derrière cette obstination refusant que l'Afrique s'engage dans des voies que les succès de l'Asie inspirent, un zeste de mépris à l'égard des peuples concernés. On ne peut que regretter que de telles billevesées trouvent un écho favorable dans beaucoup de milieux et d'organisations « occidentales » de bonne volonté.

Bruno Parmentier a parfaitement démontré la faillite totale de l'option « sécurité alimentaire ». Les gouvernements qui ont cru pouvoir effectivement couvrir les besoins de leur population urbaine pauvre par leurs exportations (pétrolières entre autre) se trouvent piégés face au déficit alimentaire croissant à vive allure que cette option a entraîné. Pour les autres – les pays africains en particulier – la situation est encore plus désastreuse.

De surcroît la crise économique amorcée par l'effondrement financier de 2008 aggrave déjà, et aggravera encore davantage, toutes les données de l'équation.

Il pourrait paraître tristement amusant de constater qu'au moment même où la crise en cours démontre la faillite des politiques dites de sécurité alimentaire, les partenaires de l'OCDE (dont les institutions de l'Union Européenne) s'y cramponnent.

La déclaration de Paris devrait être considérée tout simplement comme caduque.

On ne peut pas faire l'hypothèse que les gouvernements de la triade « ne comprennent pas » le problème. Ce serait les considérer comme privés d'intelligence, ce qu'ils ne sont certainement pas. Alors peut-on écarter l'hypothèse que la « non sécurité alimentaire » est un objectif consciemment poursuivi ? « L'arme alimentaire » n'a-t-elle pas déjà été mise en œuvre, et amorcée comme telle ? Il y aurait donc une raison supplémentaire pour défendre la souveraineté alimentaire, sans laquelle il n'y a pas de souveraineté politique possible.

Mais si la souveraineté alimentaire ne connaît pas d'alternative, sa mise en œuvre efficace exige, précisément, qu'on s'engage dans la voie de la construction d'une économie diversifiée et par là même industrialisée.

(2)Le développement exige la construction de systèmes productifs diversifiés, c'est-à-dire en premier lieu engagés sur la route de l'industrialisation.

On ne peut que constater le refus tenace de reconnaître la nécessité de cette perspective pour l'Afrique subtropicale.

La perspective industrielle incontournable n'exclut pas définitivement l'appel au capital international. Des formules complexes et diverses de partenariat Etat/privé local (quand il existe) / capital étranger sont plus qu'admissibles, inévitables sans doute. Mais elles ne prennent leur sens qu'en s'inscrivant dans une perspective qui exclut le « libéralisme », réduit à la création des « conditions attractives pour les transnationales » comme le préconise l'OMC et les agences de l'aide telles qu'elles sont. Le partenariat réel dans la prise des décisions stratégiques, le contrôle des profits réexportés doivent accompagner les stratégies d'industrialisation.

(3)La diversification (industrialisation incluse), incontournable, exige certainement la construction d'infrastructures inexistantes dans les pays bénéficiaires de l'aide devenue indispensable à leur survie.

Infrastructures sociales : pas de développement sans une bonne éducation, de la base au sommet, et sans un peuple en bonne santé. Il y a là matière à aide (financière et technique) qui peut être indiscutablement positive, devenir solidarité. L'éradication des grandes endémies, du SIDA, en constituent des exemples évidents.

(4)A son tour la diversification et l'industrialisation exigeront la construction de formes de coopérations régionales adéquates.

Les pays continents peuvent sans doute s'en passer. Ceux de population « moyenne » (à partir de 50 millions et au-delà) peuvent amorcer seuls les processus, sachant qu'ils se heurteront rapidement à des seuils qu'ils ne pourront franchir que par la coopération régionale.

Les formes de celles-ci doivent être réinventées pour être cohérentes avec les objectifs du développement dessinés ici. Les « marchés » communs régionaux, qui dominent les institutions en place (quand elles existent et fonctionnent) ne le sont pas, ayant été conçus eux-mêmes comme des blocs constitutifs de la mondialisation libérale. Je renvoie ici à mon papier (les régionalisations, quelles régionalisations ?).

(5) Les problèmes du monde rural et du développement de l'agriculture ne peuvent pas ne pas être placés au centre de la définition d'une stratégie pour un autre développement, non seulement aujourd'hui mais certainement encore pour une fort longue succession de phases d'avancées dans le développement.

Il ne suffit pas ici de proclamer la « priorité » de l'agriculture » comme tout le monde en conviendra. Encore faut-il préciser « quelle agriculture » ?

Les Déclarations de Paris et d'Accra sur ce plan ne sortent pas du cadre de la vision héritée de la colonisation, c'est-à-dire celle d'une agriculture d'exportation de produits, lesquels bénéficieraient selon la théorie conventionnelle « d'avantages comparatifs ».

Le développement alternatif cohérent avec les objectifs de diversification impose la traduction en politiques concrètes de quelques grands principes qui sont les suivants :

- Donner la priorité au vivrier dans la perspective de la souveraineté alimentaire (définition *Via Campesina*) et non de la sécurité alimentaire.

Cette seconde alternative, promue par la Banque Mondiale, retenue par les Déclarations de Paris et d'Accra, est à l'origine de la « crise alimentaire » en cours.

Cette priorité implique que non seulement les paysans produisent plus, pour d'abord se nourrir mieux eux-mêmes (la majorité des mal nourris sont ruraux), mais encore pour produire l'excédent nécessaire pour satisfaire la demande urbaine. Cela implique évidemment des politiques concrètes de « modernisation » à définir, certainement différentes des modèles de la modernisation auxquels les paysanneries du monde développé d'aujourd'hui ont été soumises.

- Concevoir des politiques de développement de formes d'agriculture paysanne fondées sur le maintien d'une population rurale importante (en réduction lente, et non accélérée).

L'accès aussi égal que possible au sol et aux moyens de l'exploiter correctement, commande cette conception de l'agriculture paysanne. Cela implique ici des réformes agraires, là le renforcement de la coopération, partout des politiques macro-économiques adéquates (crédit, fourniture des intrants, commercialisation des productions). Ces mesures sont différentes de celles que le capitalisme historique a mis en œuvre en Europe et en Amérique du nord, fondées sur l'appropriation du sol, sa réduction au statut de marchandise, la différenciation sociale accélérée au sein de la paysannerie et l'expulsion rapide du surplus de ruraux « inutiles ».

Les interventions de l'aide (européenne en particulier) dans les domaines du développement de l'agriculture en Afrique ont été l'objet d'examen et de débats au sein du FTM et du CODESRIA, en relation avec les organisations paysannes (ROPPA). Ces études ont permis d'identifier les raisons lointaines de ce qu'on qualifie aujourd'hui de « crise alimentaire ». Celle-ci est trop souvent présentée comme un phénomène relativement récent, et, de ce fait, la tentation est forte d'en rapporter les causes à des conjonctures récentes. Les études conduites par Sam Moyo, Archie Mafeje, Issa Shivji, Abdourahmane Ndiaye, Samir Amin et quelques autres associés ont, en contre point, placé l'accent sur les raisons lointaines de cette « crise permanente » dont la sous nutrition permanente et les famines à répétition révèlent la réalité. Les options datant de l'époque coloniale (la priorité aux cultures de rente sur lesquelles toutes les recherches agronomiques ont été centrées, faisant contraste avec la misère des aides accordées à la recherche sur les cultures vivrières) et poursuivies après les indépendances, sont à l'origine du désastre. Les projets (au Niger en particulier, dans le cadre des projets du Club du Sahel), soutenus par l'aide extérieure, partagent cette responsabilité.

L'accent dans les études auxquelles nous faisons référence ici a été porté sur les questions fondamentales de l'accès au sol, régulé par « la coutume », en fait des coutumes transformées et déformées pour les besoins de l'intégration du monde rural et de la production alimentaire dans les logiques d'une « agriculture *dans* le capitalisme (périphérique) » - par opposition à l'agriculture *du* capitalisme des centres développés. Il s'agit là de problèmes fondamentaux, malheureusement largement ignorés par bon nombre des équipes de « l'assistance technique », soutenues par les aides en question, mais sur lesquelles nombre de chercheurs africains ont porté leur attention. Quelques uns des travaux de synthèse sur ces questions sont donnés dans les « références ».

Les critiques adressées aux politiques du Club du Sahel par Abdourahmane Ndiaye – des politiques qui constituent un bel exemple d'absence d'imagination et de soumission scrupuleuse au discours libéral – trouvent leur place ici.

L'option préconisée par le système dominant, non remise en question par les Déclarations de Paris et d'Accra, se situe aux antipodes des principes avancés ici. Fondée sur la rentabilité financière, le productivisme à court terme (augmenter rapidement la production, au prix de l'accélération de l'expulsion des paysans en surplus), elle répond certes bien aux intérêts des transnationales de l'agro-business et d'une classe nouvelle de paysans inclus associés, mais pas à ceux des classes populaires et de la Nation.

- Remettre en cause radicalement la libéralisation mondialisée de la production et du commerce international des produits agricoles et alimentaires.

Sur ces questions importantes nous ne pouvons ici que renvoyer aux travaux remarquables de Jacques Berthelot. Ces travaux fournissent les meilleures analyses des catastrophes que la libéralisation préconisée a produit et continue à produire, les meilleurs arguments concernant notamment les asymétries fondamentales qui caractérisent la Convention de Cotonou, les projets APER, les débats sur les subventions aux exportations du Nord et plus généralement les négociations au sein de l'OMC.

Le mouvement paysan renaissant en Afrique occidentale francophone, organisé dans le réseau ROPPA, partie prenante dans nos débats, témoigne que l'option pour la voie paysanne est nécessairement en conflit avec les options productivistes dominantes dans les circuits organisés par l'OCDE de l'OMC et de l'UE.

L'alternative passe par des politiques nationales de construction/reconstruction de Fonds nationaux de stabilisation et de soutien aux productions concernées complétées par la mise en place de Fonds internationaux communs pour les produits de base, permettant une réorganisation alternative efficace des marchés internationaux des produits agricoles. Je renverrai ici également aux propositions faites par Jean Pierre Boris.

(6) Le développement alternatif esquissé ici impose une maîtrise véritable des rapports économiques avec l'extérieur.

Cela exige entre autre l'abandon du système des « changes libres », prétendus « régulés par le marché », au bénéfice de systèmes nationaux et régionaux de changes contrôlés. Au-delà de l'impossible réforme du FMI, les réponses au défi invitent à imaginer la mise en place de Fonds Monétaires Régionaux, articulés à un nouveau système de régulation monétaire mondial, que la crise actuelle rend plus nécessaire que jamais. La « réforme » (ou « réformette ») du FMI ne répond pas à ces exigences.

D'une manière plus générale la maîtrise des relations extérieures, qui n'est pas l'autarcie, définit les contours de ce que j'ai qualifié de « déconnexion », élément constitutif incontournable de l'émergence d'une mondialisation négociée.

Ce développement exige également, cela va de soi, la maîtrise nationale des ressources naturelles.

Le développement alternatif esquissé est fondé sur le principe de la priorité donnée aux marchés internes (nationaux et régionaux), et, dans ce cadre en premier lieu aux marchés répondant à l'expansion de la demande des classes populaires, non au marché mondial. C'est ce que j'appelle un développement autocentré.

6. On devrait, à partir des critères esquissés dans la section précédente, faire l'inventaire des aides dont bénéficient les pays concernés (ici le Niger en particulier).

(i) Il n'est pas dit que « tous » les projets recevant à l'heure actuelle un soutien extérieur soient, de ce fait, inacceptables. Je ne le prétends pas.

Au contraire j'estime nécessaire de les soumettre à un examen scrupuleux, projet par projet. Certains de ces projets pourraient s'inscrire dans la perspective du nouveau développement préconisé, peut être moyennant des ajustements, à préciser alors dans cet esprit.

(ii) Le principe de la solidarité internationale des peuples, que je défends, légitime le soutien aux luttes pour la démocratisation de la société, associée au progrès social et aux efforts de la réflexion critique radicale.

Les « aides » en cours s'inscrivent-elles dans cette perspective ? Ce n'est certainement pas le cas pour celles qui sont apportées aux « organisations » (quand elles existent, certaines ONG en tenant lieu) qui acceptent la soumission aux concepts dominants concernant la « démocratie » réduite au pluripartisme, dissociée du progrès social et même associée à la régression sociale produite par le libéralisme.

Mais il n'est pas impossible qu'ici et là des mouvements en lutte réelle pour le progrès démocratique et social puissent bénéficier de soutiens matériels exprimant de ce fait leur solidarité morale et politique.

(iii) Une fraction importante des aides apportées à des ONG s'inscrit dans une stratégie de substitution de la dite « société civile » à l'Etat pour la couverture de besoins essentiels de services publics. Le danger est ici évident, cette forme « d'aide » s'articulant sur une stratégie de « destruction de l'Etat ». On en connaît un exemple, parfaitement étudiée, celui du Mozambique.

Ce qui s'impose, c'est un transfert de ces aides au bénéfice de la reconstruction de l'Etat et de sa capacité à remplir les fonctions qui sont les siennes (le service public dans les domaines de l'éducation, de la santé, de la fourniture de l'eau et de l'électricité, des transports publics, du logement social, de la sécurité sociale), et auxquelles ni le privé (qui se réservera les seules tranches rentables de ces activités), ni l'associatif (même bienveillant) ne peuvent répondre correctement.

(iv) Il restera toujours une zone d'interventions au nom de la solidarité humaine universelle parfaitement légitimes de ce fait.

Le secours porté aux victimes de calamités naturelles, aux réfugiés que les guerres produisent hélas en masse, ne peut jamais attendre. Il serait criminel de le refuser au prétexte que rien n'a été fait pour empêcher la détérioration des situations à l'origine de ces catastrophes (notamment des guerres). D'abord secourir, après on verra.

Le danger existe néanmoins d'une exploitation politique inacceptable de « l'humanitaire ». Les exemples n'en manquent pas.

D'autre part le secours immédiat nécessaire n'exclut pas l'ouverture du dossier concernant les causes de la catastrophe. Au contraire la réflexion critique indépendante sur ces problèmes, et l'engagement dans les luttes sociales nécessaires pour redresser les situations détériorées doivent être soutenues, au-delà des interventions « humanitaires » immédiates.

7. La coopération Nord-Sud n'est pas exclusive.

Une coopération Sud-Sud avait existé à l'époque de Bandoung et avait démontré son efficacité dans les conditions de l'époque. Le soutien aux mouvements de libération des colonies portugaises, au Zimbabwe et à l'Afrique du Sud, apporté par les Non Alignés, l'OUA de l'époque, la Chine, l'Union Soviétique et Cuba, a été important, parfois décisif. A l'époque, à l'exception de la Suède et de quelques autres pays scandinaves, la coopération des pays de la triade était absente, soumise aux priorités diplomatiques de l'OTAN (dont le Portugal) et du soutien à l'apartheid.

Aujourd'hui d'amples possibilités s'offrent pour un renouveau de cette coopération Sud-Sud. Le Sud dispose aujourd'hui de moyens qui lui permettent de briser les monopoles sur lesquels repose la suprématie de la triade. Certains pays du Sud sont devenus non seulement capables d'assimiler les technologies que le Nord veut sur protéger (précisément parce qu'il est désormais vulnérable) mais encore de les développer par leurs propres moyens. S'ils souhaitent les mettre au service d'un modèle de développement différent, plus adéquat aux besoins des pays du Sud, cela pourrait ouvrir un large champ nouveau à la coopération Sud-

Sud. Les pays du Sud pourraient tout également donner la priorité dans l'accès à leurs ressources naturelles qu'ils peuvent contrôler, au renforcement de leur industrialisation propre et de celle de leurs partenaires dans la coopération Sud-Sud.

Certains pays du Sud disposent d'excédents de moyens financiers qui, en lieu et place d'être placés sur les marchés financiers et monétaires contrôlés par la triade, eux-mêmes en déconfiture, pourraient briser le monopole du Nord dans ce domaine, et le chantage à l'aide qui l'accompagne.

Je renverrai ici à des développements qui sont l'objet de nos débats au sein du FTM et du FMA.

Ces propositions ne relèvent pas de la rêverie. Les diplomates de la triade ont pris la mesure de la menace, en s'alignant sur le projet démentiel de « contrôle militaire de la Planète », désormais devenu nécessaire pour perpétuer leur suprématie économique en danger.

Le Sud peut « se passer » du Nord, l'inverse n'est pas vrai.

Mais pour cela il faut que les peuples et les responsables politiques du Sud se libèrent de leur mode de pensée intériorisant la dépendance, qu'elles cessent de croire que « l'aide » constitue la condition du développement de leurs sociétés.

Le *South Centre* insiste, avec raison, sur ce point majeur du débat concernant l'avenir du développement.

Documents de référence

Dans l'ordre de leur apparition dans le texte

- Samir Amin, *L'Afrique de l'Ouest bloquée*, Minuit 1971 ; Le Niger pp 161-167.
- Yash Tandon, *Ending Aid Dependence*, South Centre, Genève 2008.
- Samir Amin, *The Millenium Development Goals*, Monthly Review, March 2006.
- Georges Orwell, 1984..
- Samir Amin, *L'Afrique dans le système mondial*, Site Web FTM ; publié en Anglais, Helen Lauer (ed), *History and Philosophy of Science*, Hope Public, Ibadan 2003.
- Anna Bednik, *Bataille pour l'Uranium au Niger*, Le Monde diplomatique, Juin 2008.
- Samir Amin et Bernard Founou-Tchuigoua, *Les régionalisations, quelles régionalisations ?* Site Web FTM ; partiellement in S. Amin et alii, *Afrique, exclusion programmée ou Renaissance*, Maisonneuve et Larose, 2005, pp 129 et suiv.
- Issa Shivji, *Interview by Marc Wuyts*
 Archie Mafeje, *The agrarian question, access to land and peasant response in Sub Saharan Africa*
 Sam Moyo, *Land in the political economy of African Development*
 Samir Amin, *Les réformes foncières nécessaires en Afrique*
 Voir également :
 Samir Amin, Sam Moyo et alii, *Les luttes paysannes et ouvrières face aux défis du XXI ème siècle*
 (la question agraire au Zimbabwe et en Afrique du Sud, par Sam Moyo ; la question agraire en Egypte, par S. Amin, en collaboration avec ARC, le Caire ; la question

- agraire en Ethiopie, en collaboration avec Rahmato Desalegne)
- Abdourahmane Ndiaye, *L'avenir des sociétés paysannes en Afrique de l'Ouest, critique des travaux du Club du Sahel*, Site Web FTM.
 - Jacques Berthelot, Site Web.
 - (i) OMC et Sud
 - (ii) La question agricole
 - (iii) Démêler le vrai et le faux dans la flambée des prix agricoles
 - (iv) Cinq bonnes raisons pour ne pas signer l'APE-AO
 - Jean Pierre Boris, *Le roman noir des matières premières*, Pluriel, 2005.